



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 101358

Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la réorganisation à la SNCF de la région des Hauts-de-France. En effet, la loi portant réforme ferroviaire du 4 août 2014, par anticipation de cette échéance, avait prévu d'instaurer un cadre social harmonisé pour l'ensemble des entreprises du secteur comprenant un décret-socle, une convention collective de branche et des accords d'entreprise. Pourtant, plusieurs services de la direction régionale d'Amiens (ressources humaines, direction des affaires territoriales, direction de la sécurité et expertise métiers communication...) avec des pertes significatives de postes, étaient transférés vers Lille. D'autres services (gestion finance, marketing) vont faire également l'objet de transferts de postes. Les employés à la SNCF (direction régionale d'Amiens) s'inquiètent de leurs services publics, de la baisse des financements, de l'emploi en général. Aussi, il souhaiterait avoir les sentiments du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Buisine](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101358

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10237

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)